



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/06/2021

### PUBLICATION DES AIDES À LA PRESSE EN 2018 ET 2019

Le ministère de la Culture publie la liste des titres et des principaux groupes et sociétés de presse ayant bénéficié d'aides directes et indirectes en 2018 et en 2019.

Du fait de la situation sanitaire, la conférence des éditeurs, qui réunit chaque année la ministre de la Culture et les principaux représentants de la filière, a dû être reportée. Aussi, à titre exceptionnel, ces listes n'ont pas été, cette année, publiées à la suite de cette rencontre.

Les différentes aides présentées sont les suivantes :

- Aides directes (aides au pluralisme, aide au portage, aides à l'investissement) ;
- Aides à la filière, perçues par des titres mais ensuite reversées à une messagerie (aide à la distribution de la presse quotidienne nationale) ;
- Aides à la modernisation sociale (bénéficiant à d'anciens salariés des titres concernés).

En 2018, ce sont 398 titres qui ont bénéficié de ces différentes aides. Ils étaient 411 en 2019.

Pour mémoire, depuis 2016, les aides sont présentées selon deux formats. Le soutien de l'Etat à la presse est présenté à la fois par titres et par principaux groupes et sociétés de presse aidés.

Les tableaux sont dès à présent disponibles en open data sur le site [data.culture.gouv.fr](https://data.culture.gouv.fr) et seront accessibles dès demain sur le site [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr).

La publication des données 2020 sera réalisée dans les prochains mois.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)